

: : : : *mouvements* : : : :

29/09/2011

Nicolas Message, nouvel associé, dirige le département fiscalité du cabinet FTPA



Le cabinet d'avocats d'affaires FTPA étend ses domaines de compétence au droit fiscal. Ce nouveau département est dirigé par Nicolas Message qui rejoint le cabinet en qualité d'Associé.

Nicolas Message, âgé de 34 ans, rejoint le cabinet après avoir débuté sa carrière au sein du cabinet Sullivan & Cromwell LLP pendant huit ans, ainsi qu'au sein du cabinet Ginestie Magellan Paley-Vincent en qualité d'associé. Titulaire d'un DEA en droit des affaires et de l'économie et d'un DESS en droit fiscal, il est également diplômé d'HEC (Mastère droit et management international) et titulaire du diplôme supérieur d'études comptables et financières (DESCF). Il a également obtenu une LLM en droit des affaires à l'Université de Londres.

Nicolas Message possède une grande expérience principalement dans l'accompagnement de groupes multinationaux et de banques d'affaires en matière de fiscalité des opérations boursières, de fiscalité des fusions et acquisitions et pour la mise en place de produits financiers structurés. Il intervient également pour des clients fortunés en matière d'optimisation patrimoniale et de mise en place de structures de détention immobilière.